Actualités Paie 1er trimestre 2023 **Programme**

Paramétrages 2023 - Nouvelles valeurs

SMIC et minimum garanti Quotité saisissable 2023 Versement santé Gratification minimale des stagiaires

PAS – Barème et abattement contrats courts Plafond 2023 Reduction générale de Cotisation Patronale

Le Net Social - Nouvelle mention obligatoire

Modalités et Exemples

Loi de finances 2023

Mesures relatives aux exonérations

Mesures relatives aux contrôles URSSAF Mesures relatives aux déclarations sociales Mesures relatives aux arrêts de travail

Loi Marché travail

Actualité BOSS

Prime de Partage de la valeur

Avantages en nature et frais professionnels

Activité partielle

Salariés protégés ou en formation La RMM pérennisée pour certains salariés

Taux plancher des allocations remboursées

Divers Paie/Social

Solde de la taxe d'apprentissage Déclarations AT en ligne PAS et IJSS TPT Règlement des IJSS et téléservice Réforme des retraites

Salaire et compte bancaire Coupe du monde de rugby 2023 et JO 2024 Majoration des entreprises accidentogènes Heures supp' : un décret est sorti Aides à l'alternance

Actualités DSN

DOETH 2022

Salariés exposés aux facteurs de risques

Jurisprudences

Objectifs & public

Objectif: Comprendre les nouvelles règlementations en droit social, savoir les appliquer en Paie et contrôler les paramétrages.

Public: Responsables / Gestionnaires de paie - Comptable - DRH / Assistant RH.

Prérequis

Avoir suivi "Méthode et maitrise de la paie - Niveau 2" ou avoir une expérience opérationnelle de la paie d'au moins 1 an.

Méthode & Moyens Pédagogiques

Un support de cours et d'exercices est remis au stagiaire en amont de la formation.

En amont : Evaluation des attentes de l'apprenant ; Auto-évaluation sur les thèmes abordés.

Déroulement pédagogique :

- Apport Théorique : Exposé des thèmes abordés
- Apport Pratique : Exercices, mise en application des thèmes abordés
- Echanges d'expérience entre les stagiaires Illustration concrète des thèmes avec le formateur - Accompagnement de l'apprenant à l'issue de la formation.

En aval : Quizz en fin de session permettant de valider la bonne compréhension de chaque thématique; Auto-évaluation sur les thèmes abordés (permettant de noter l'évolution).

Intervenants

Carole SCHWARTSMAN - Consultante Expert Paie / Formatrice

Durée - Prix* 🕏

Plus d'informations sur la page d'accueil de notre site

Forfait 4 jours : 2080€ HT (1 jour / trimestre) * 1 jour (7 heures) : 620€ HT hors forfait *

*Tarif Inter Présentiel – Repas inclus Forfait 4 Matinales** : 1520€ HT (4 heures / trimestre)

1 matinale (4 heures) : 480€ HT hors forfait

** Classe virtuelle

Intra-Entreprise: devis sur demande

Modalités d'accès : Validation de l'inscription après signature de la convention de formation.

Délais d'accès : Définis dès l'émission du devis et affinés lors de l'inscription définitive.

Session 2023

AIX-EN-PROVENCE SALON DE PCE **WEBEX (Matinale)** 13 Mars 17 Mars 14 Mars 13 Juin 12 Juin 16 Juin 10 Octobre 09 Octobre 13 Octobre 18 Décembre 15 Décembre 12 Décembre

> Cette formation a déjà été suivie par 653 Stagiaires (à fin 2022) Taux de Satisfaction 99 % - Note moyenne de 9/10